

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

DESCRIPTIF DES HEBERGEMENTS

Équipements communs à tous les hébergements :

- Terrasse ou balcon avec mobilier de jardin
- Cuisine entièrement équipée : plaques vitrocéramiques, four micro-ondes, réfrigérateur table top, lave-vaisselle, bouilloire et cafetière électrique, grille-pain
- TV
- Draps et linge de toilette inclus
- Chauffage électrique individuel
- Parking

Appartements Tradition en RDC ou R+1 avec balcon ou terrasse privative

- Type T2 : capacité 2 personnes max. (+ 1 bébé : moins de 2 ans) - surface d'environ 30 m²
 - Appartement en rez-de-chaussée ou 1^{er} étage
 - 1 chambre (1 lit double 140x190)
 - 1 salle de bain et 1 wc
- Type Studio cabine : capacité 4 personnes max. - surface d'environ 30 m²
 - Appartement en rez-de-chaussée ou 1^{er} étage
 - Séjour avec canapé convertible (140x190) + 1 cabine (2 lits superposés 180x80)
 - 1 salle de bain et 1 wc
- Type T2 cabine  : capacité 4 personnes max. (+ 1 bébé : moins de 2 ans) - surface d'environ 38 m²
 - Appartement en rez-de-chaussée
 - 1 chambre (1 lit double 140x190)
 - 1 entrée cabine (2 lits superposés 80x190)
 - 1 salle de bain et 1 wc
- Type T3 : capacité 4 personnes max. (+ 1 bébé : moins de 2 ans) - surface d'environ 38 m²
 - Appartement en rez-de-chaussée ou 1^{er} étage
 - 2 chambres : 1 chambre (lit double 140x190) + 1 chambre (2 lits superposés 80x190)
 - 1 salle de bain et 1 wc
- Type T3 cabine  : capacité 6 personnes max. (+ 1 bébé : moins de 2 ans) - surface d'environ 45 m²
 - Appartement en rez-de-chaussée
 - 2 chambres : 1 chambre (lit double 140x190) + 1 chambre (2 lits simples 80x190)
 - 1 entrée cabine (2 lits superposés 180x80)
 - 1 salle de bain et 1 wc
- Type T4 : capacité 6 personnes max. (+ 1 bébé : moins de 2 ans) - surface d'environ 45 m²
 - Appartement en rez-de-chaussée ou 1^{er} étage
 - 3 chambres : 1 chambre (lit double 140x190) + 1 chambre (2 lits jumeaux 80x190) + 1 chambre (2 lits superposés 180x80)
 - 1 salle de bain, une salle d'eau et 1 wc

Appartements Privilège en RDC ou R+1 avec balcon ou terrasse privative

Pour encore plus de confort, profitez de logements rénovés avec une décoration spécifique, un Wifi pack fibre full média illimité (3 adresses IP) et des équipements Privilèges (TV multimédia Chromecast, machine Nespresso, etc.)

- Type T3P : capacité 4 personnes max. (+ 1 bébé : moins de 2 ans) - surface d'environ 38 m²
 - Appartement en rez-de-chaussée ou 1^{er} étage
 - 2 chambres : 1 chambre (lit double 140x190) + 1 chambre (2 lits superposés 80x190)
 - 1 salle de bain et 1 wc
- Type T4P : capacité 6 personnes max. (+ 1 bébé : moins de 2 ans) - surface d'environ 45 m²
 - Appartement en rez-de-chaussée ou 1^{er} étage
 - 3 chambres : 1 chambre (lit double 140x190) + 1 chambre (2 lits jumeaux 80x190) + 1 chambre (2 lits superposés 80x180)
 - 1 salle de bain, une salle d'eau et 1 wc

Cottages individuels Tradition avec jardin non clôturé

- Type CM3 : capacité 4 personnes max. (+ 1 bébé : moins de 2 ans) - surface d'environ 43 m²
 - 2 chambres : 1 chambre (lit double 140x190) + 1 chambre (2 lits jumeaux 80x190)
 - 1 salle de bain et 1 wc

Apart'é - Les Cottages du Lac

Cottages individuels Privilège avec jardinet non clôturé

Pour encore plus de confort, profitez de logements rénovés avec une décoration spécifique, un Wifi pack fibre full média illimité (3 adresses IP) et des équipements Privilèges (TV multimédia Chromecast, machine Nespresso, etc.)

- Type CM3P : capacité 4 personnes max. (+ 1 bébé : moins de 2 ans) - surface d'environ 43 m²
 - 2 chambres : 1 chambre (lit double 140x190) + 1 chambre (2 lits jumeaux 80x190)
 - 1 salle de bain et 1 wc
- Type CM3P Lac: capacité 4 personnes max. (+ 1 bébé : moins de 2 ans) - surface d'environ 43 m²
 - 2 chambres : 1 chambre (lit double 140x190) + 1 chambre (2 lits jumeaux 80x190)
 - 1 salle de bain et 1 wc
- Type CM4P : capacité 6 personnes max. (+ 1 bébé : moins de 2 ans) - surface d'environ 53 m²
 - 3 chambres : 1 chambre (lit double 140x190) + 1 chambre (2 lits jumeaux 80x190) + 1 chambre (2 lits superposés 80x180)
 - 1 salle de bain, 1 salle d'eau et 1 wc
- Type CM4P Lac: capacité 6 personnes max. (+ 1 bébé : moins de 2 ans) - surface d'environ 53 m²
 - 3 chambres : 1 chambre (lit double 140x190) + 1 chambre (2 lits jumeaux 80x190) + 1 chambre (2 lits superposés 80x180)
 - 1 salle de bain, 1 salle d'eau et 1 wc

RÉSERVATION ET PAIEMENT

Conditions de réservation

Toute réservation doit être accompagnée d'un versement incluant un acompte correspondant à 30 % du prix global de votre location et des éventuelles prestations complémentaires et notamment les options ménages et suppléments pour animal de compagnie.

Nous attirons votre attention sur le fait que les activités liées à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation de 7 jours applicable à la vente à distance.

Paie ment du solde

L'intégralité du prix de votre location et des éventuelles prestations complémentaires est exigible : 30 jours avant le début de votre séjour- ou immédiatement pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant le début du séjour.

Les paiements par chèques sont à envoyer à l'adresse suivante : Les Cottages du Lac – réservation – 190, chemin des Cottages – 40160 Parentis en Born – France, chèque bancaire¹(libellés à l'ordre d'Apart'É) en Euros accompagné du numéro de réservation.

Attention : Les paiements des personnes vivant hors de France s'effectuent uniquement par carte bancaire² ou virement bancaire.

Tous nos produits sont ouverts à la vente sous réserve de disponibilité.

Personnes à mobilité réduite

Merci de signaler dès la réservation la présence de personnes à mobilité réduite parmi les participants. Nous pourrions ainsi offrir un logement ou une situation des mieux adaptés.

PRIX

Hébergement

Nos prix s'entendent toutes taxes comprises et incluent la mise à disposition du cottage ou appartement entièrement équipé, charges comprises (eau, électricité, chauffage) et wifi illimité pour 1 appareil inclus.

Nous vous rappelons qu'un cottage ou appartement prévu pour un nombre déterminé de résidents ne saurait en aucun cas être occupé par un nombre supérieur de personnes.

Prestations optionnelles

Nos tarifs hébergement ne comprennent pas les prestations optionnelles supplémentaires proposées en brochure, sur notre site Internet ou sur place et notamment l'utilisation des installations sportives, les vélos, les repas...

Offres promotionnelles

Les privilèges et offres promotionnelles mentionnés en brochure ne sont applicables que sur la partie hébergement ; sont donc exclues toutes autres prestations (restauration, sports et loisirs...).

TAXE DE SÉJOUR

De mars à octobre, le tarif dépend de la décision du département.

1 Chèques acceptés: bancaire, chèques vacances

2 Cartes bancaires acceptées: Visa, Eurocard/Mastercard

MODIFICATION ET ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT

Modification

Seules les modifications demandées plus de 6 semaines avant la date de début du séjour seront prises en compte. Nous attirons cependant votre attention sur le fait que toute modification est génératrice pour Apart'ê de coûts.

- Modification de typologie d'appartement ou cottage ou de prestations complémentaires : nous nous efforcerons d'accepter autant que possible vos demandes de modification de typologie d'appartement ou cottage ou de prestations complémentaires dans la limite des disponibilités et du contingent alloué dans le cadre de nos offres. Si le montant de votre réservation après modification s'avère être inférieur au montant de la réservation avant modification, nous n'effectuons aucun remboursement.
- Modification de date de séjour : nous nous efforcerons d'accepter autant que possible vos demandes de modification de date de séjour dans la limite des disponibilités et du contingent alloué dans le cadre de nos offres. Si le montant de votre réservation après modification s'avère être inférieur au montant de la réservation avant modification, nous retenons 75 € de frais de modification. Aucun frais ne sera retenu pour toute modification de séjour pour un montant de réservation supérieur au montant de la réservation avant modification. Le supplément occasionné par un tel changement de date devra être réglé suivant le nouvel échancier.
- Toute demande de diminution de la durée du séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation visée ci-après.

Annulation (totale ou partielle)

En cas d'annulation, vous devez nous le notifier par courrier à l'adresse suivante Apart'ê - Les Cottages du Lac 190 chemin des Cottages 40160 PARENTIS EN BORN – France, à l'attention du Service Annulation et par courriel à l'adresse suivante : accueil@lescottagesdulac.fr

La date de réception de la notification détermine la date d'annulation.

Pour les clients n'ayant pas souscrit d'option annulation sans frais (CF annexe 1)

Nous retiendrons les indemnités suivantes selon votre formule de séjour :

- Demande formulée avant 30 jours précédant votre arrivée 50€.
- Demande formulée entre 30 et 15 jours précédant votre arrivée : 50 % du montant total de l'hébergement.
- Demande formulée entre 14 et 0 jours précédant votre arrivée : 100 % du montant total de l'hébergement.

La demande d'annulation sans frais doit être adressée

- Par LRAR à l'adresse suivante Apart'ê - Les Cottages du Lac - Service Annulation - 190 chemin des Cottages 40160 PARENTIS EN BORN – France, à l'attention du Service Annulation
- Et par courriel à l'adresse suivante : accueil@lescottagesdulac.fr

Pour les clients ayant souscrit l'option annulation sans frais

Cette option doit être souscrite lors de la réservation du séjour.

Nous vous remboursons, l'ensemble des sommes perçues par Apart'ê dans le cadre de la réservation de votre hébergement.

L'annulation doit être notifiée avant votre départ, et doit être consécutive à la survenance, postérieurement à la souscription de l'option lors de la réservation, de l'un des événements suivants empêchant formellement votre départ.

La demande d'annulation sans frais doit être adressée

- Par LRAR à l'adresse suivante Apart'ê - Les Cottages du Lac – Service Annulation - 190 chemin des Cottages 40160 PARENTIS EN BORN – France, à l'attention du Service Annulation
- Et par courriel à l'adresse suivante : accueil@lescottagesdulac.fr

Non présentation sur le lieu du séjour

Si vous ne vous présentez pas sur le lieu de votre séjour, nous retenons 100 % du montant du séjour et des prestations optionnelles à titre d'indemnités.

ARRIVEE ET DEPART

Apart'ê attire votre attention sur le fait qu'à défaut de paiement intégral du montant de la réservation en dépit des relances, il ne pourra être procédé à la remise des clés si vous vous présentez sur le lieu de votre séjour. La remise des clefs s'effectue à partir de 17h00 le jour de votre arrivée sous condition dudit paiement.

Ces clefs devront être rendues à la réception avant 10h00 le jour de votre départ. Apart'ê attire votre attention sur le fait que tout dépassement d'horaire engendre des coûts supplémentaires pour la société. Une indemnité pourra être retenue pour tout dépassement de l'horaire de départ :

Une revue technique sera effectuée par nos soins après votre départ.

En cas de non-conformité, nous vous contacterons dans la journée même.

Une indemnité ménage pourra être retenue sur votre caution si la partie ménage à la charge du client n'a pas été effectuée ou l'horaire dépassée :

- T2 - Studio cabine..... 50€
- T2 cab - T3 60€
- T3 cab - T4 - M3 - M4 80€

De même, en cas de détériorations ou de bris importants, des frais peuvent s'appliquer.

En cas d'état de lieux conforme, la caution est levée le jour même.

Apart'ê - Les Cottages du Lac

190 Chemin des Cottages - 40160 PARENTIS EN BORN – France
accueil@lescottagesdulac.fr
Tél. : 05 58 82 04 56
RCS de MELUN N°52760628900017

MINEURS

Notre résidence ne dépend pas d'un Centre de Vacances et de Loisirs au sens du décret n°2002-883 en date du 3 mai 2002.

Apart' é se réserve le droit de refuser l'accès aux logements aux mineurs de moins de 18 ans, non accompagnés de leurs parents ou administrateurs légaux, et de procéder à l'annulation immédiate du séjour.

Dans les mêmes conditions, Apart' é pourra procéder à tout moment avant le début du séjour, à l'annulation de la réservation, s'il découvre que le cottage ou la chambre est destiné à accueillir des mineurs de moins de 18 ans non accompagnés de leurs parents ou administrateurs légaux.

ANIMAUX

Un seul animal domestique est accepté par appartement ou cottage. Un ménage spécifique du logement sera effectué en fin de séjour.

Pour prévenir contre les éventuelles allergies des occupants futurs, sera facturé :

- T2 - Studio cabine..... 50€ par séjour
- T2 cab - T3- T3 cab - T4 60€ par séjour
- M3 - M4..... 80€ par séjour
- Tarif spécial (séjours < 7 jours)..... 10 € par nuit

Les animaux domestiques ne doivent pas nuire à la tranquillité et la sécurité des résidents, doivent respecter les règles élémentaires d'hygiène et l'intégrité des installations.

Ils doivent être tenus en laisse et ne sont pas admis à la piscine, aux abords de l'accueil et ne peuvent rester seuls dans les logements.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Afin de faciliter la vie de vos vacances, un règlement intérieur est disponible à l'accueil du Domaine. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter.

Nous vous invitons à prendre certaines précautions pour vous éviter un éventuel désagrément : fermeture de vos baies vitrées avant de quitter votre appartement ou cottage, fermeture de votre porte à clef. Nous vous rappelons que les oublis d'effets personnels à l'intérieur de votre appartement ou cottage lors de la libération des lieux ne sauraient engager la responsabilité d'Apart' é.

Les véhicules des résidents doivent respecter la quiétude des résidents. Seules les manœuvres sont autorisées.

Un parking gratuit, est réservé aux voitures de nos résidents.

Les recharges de véhicules électriques sont encadrées, et ne peuvent se faire qu'au moyen des bornes de recharges situées à l'accueil de la Résidence.

Les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte au sein de la piscine.

Notre site est un domaine privé et réservé. Si vous souhaitez recevoir des visiteurs, nous vous prions de faire une demande d'entrée auprès de l'accueil.

INTERRUPTION DE SÉJOUR

Un départ prématuré ou une interruption de séjour, ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part d'Apart' é.

ANNEXE 1 - OPTION ANNULATION SANS FRAIS

LES MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

Cette option doit être souscrite lors de la réservation du séjour.

COUVERTURES DE L'OPTION ANNULATION SANS FRAIS

- Une incapacité temporaire ou permanente de :
 - Vous-même, votre conjoint de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants, ainsi que ceux de votre conjoint,
 - Vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères, tuteur légal, ainsi que la personne placée sous votre tutelle,
 - Votre remplaçant professionnel, désigné lors de la souscription du présent contrat,
 - La personne désignée lors de la souscription du présent contrat, chargée, pendant votre voyage, de garder ou d'accompagner en voyage vos enfants mineurs ou la personne handicapée vivant sous votre toit,
 - Un autre membre de votre famille à condition qu'il y ait hospitalisation de plus de 48 heures, directement consécutive :
 - A une maladie ou à un accident
 - Aux suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident qui a été constaté avant la réservation de votre voyage
 - Aux complications de grossesse jusqu'à la 28ème semaine
- Il appartient à l'assuré de prouver tous les éléments constitutifs de l'incapacité temporaire ou de l'incapacité permanente telle que définie dans le présent contrat. Si vous ne pouvez établir par ceux-ci, la survenance au moment de l'annulation de l'incapacité temporaire ou permanente, nous pouvons refuser votre demande.
- Le décès de :
 - Vous-même, votre conjoint de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants, ainsi que ceux de votre conjoint
 - Vos frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles-filles, beaux-pères, belles-mères, tuteur légal, ainsi que la personne placée sous votre tutelle
 - Votre remplaçant professionnel, désigné lors de la souscription du présent contrat
 - La personne désignée lors de la souscription du présent contrat, chargée, pendant votre voyage, de garder ou d'accompagner en voyage vos enfants mineurs ou la personne handicapée vivant sous votre toit
 - Un autre membre de votre famille
- Des dommages matériels graves nécessitant impérativement votre présence sur place au jour prévu pour votre départ, pour la mise en œuvre des mesures conservatoires et des démarches administratives de votre résidence principale ou secondaire, vos locaux professionnels si vous êtes artisan, commerçant, dirigeant d'entreprise ou si vous exercez une profession libérale, consécutifs à :
 - Un cambriolage
 - Un incendie
 - Un dégât des eaux
 - Un événement climatique
- Votre convocation pour une greffe d'organe pendant la durée du séjour.
- Votre licenciement économique ou celui de votre conjoint, à condition que la procédure n'ait pas été engagée au jour de la souscription du présent contrat.
- L'obtention d'un emploi de salarié ou d'un stage rémunéré, prenant effet avant ou pendant les dates prévues pour votre voyage, alors que vous étiez inscrit au chômage et à condition qu'il ne s'agisse pas d'un cas de prolongation ou de renouvellement de contrat, ni d'une mission fournie par une entreprise de travail temporaire.
- La modification de la date de vos congés payés par votre employeur. Cette garantie est accordée aux collaborateurs salariés, à l'exclusion des artisans, des commerçants, des membres d'une profession libérale, des dirigeants ou des représentants légaux d'entreprise. Ces congés, correspondant à un droit acquis, doivent avoir fait l'objet d'un accord préalable à l'inscription au voyage de la part de l'employeur.
- Votre convocation à caractère impératif, imprévisible et non reportable devant un tribunal, en tant que témoin ou juré d'assises.
- Le vol, dans les 48 heures précédant votre départ, de vos papiers d'identité (passeport, carte d'identité) indispensables au(x) passage(s) en douane prévu(s) au cours de votre voyage, à condition que les démarches pour leur renouvellement soient effectuées dans un délai de 15 jours suivant le vol.
- Votre mutation professionnelle, non disciplinaire, imposée par votre employeur, vous obligeant à déménager pendant la durée de votre voyage ou, au plus tard, 8 jours avant et à condition que la mutation n'ait pas été connue au moment de la souscription du présent contrat.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE EN CAS DE DEMANDE ANNULATION SANS FRAIS

L'annulation doit être notifiée avant votre départ, et doit être consécutive à la survenance, postérieurement à la souscription de l'option lors de la réservation, de l'un des événements ci-dessus mentionnés, empêchant formellement votre départ.

En matière de location, notre garantie est accordée à la condition que la location soit totalement libérée.

La demande d'annulation sans frais doit être adressée

- Par LRAR à l'adresse suivante **Apart'é - Les Cottages du Lac - 190 chemin des Cottages - 40160 PARENTIS EN BORN – France**, à l'attention du Service Annulation
- Et par courriel à l'adresse suivante : accueil@lescottagesdulac.fr

LE MONTANT DE LA GARANTIE

Nous vous remboursons, l'ensemble des sommes perçues par Apart'é dans le cadre de la réservation de votre hébergement.

LE DÉLAI DE RÈGLEMENT DES SINISTRES

Dès lors que votre dossier est complet, votre indemnisation intervient dans les 30 jours.

COÛT DE L'OPTION ANNULATION SANS FRAIS

Montant de l'option annulation sans frais :

- 25€ par dossier
- Et 5 % du montant de votre séjour

Apart'é - Les Cottages du Lac

190 Chemin des Cottages - 40160 PARENTIS EN BORN – France
accueil@lescottagesdulac.fr
Tél. : 05 58 82 04 56
RCS de MELUN N°52760628900017

ANNEXE 2 - TARIFS SERVICES 2026

Caution : 500 €/logement

Taxe de séjour :

- D'avril à octobre Selon décision du département

Demande spéciale garantie

- Choix du N° de logement 40€ par séjour
- Choix rez-de-chaussée ou 1^{er} étage garanti 40€ par séjour

Supplément animal (max 1 animal par logement)

- T2 - Studio cabine 50€ par séjour
- T2 cabine - T3 60€ par séjour
- T3 cabine - T4 - M3 - M4 80€ par séjour
- Tarif spécial (séjours < 7 jours) 10 € par nuit

Laverie

- Machine à laver 6€
- Sèche-linge 4€

Location matériel (sous réserve de disponibilités)

- Lit bébé 15€ par semaine
- Kit bébé (lit, chaise, baignoire...) 30€ par semaine
- Plancha électrique 8€ par jour / 40€ par semaine

Sauna

- 1 séance par logement et par semaine Offerte
- Séance supplémentaire 5€

Wifi

- Wifi illimité (1 adresse IP) Offerte
- Wifi full Fibre (3IP) logements Privilèges Offerte
- Supplément pack fibre full média illimité (3 adresses IP) 20€ par semaine
- Autres durées Nous consulter

Non-respect procédure de fin de séjour ou d'horaire de départ ¹

- T2 - Studio cabine 50€
- T2 cabine - T3 60€
- T3 cabine - T4 - M3 - M4 80€

Ménage intermédiaire

- T2 - Studio cabine 50€
- T2 cabine - T3 60€
- T3 cabine - T4 - M3 - M4 80€

Changement de linge intermédiaire

- Kit serviettes 5€
- Kit draps 1 personne 5€
- Kit draps 2 personnes 10€
- Tapis de bain 1€
- Torchon 1€

Les recharges de véhicules électriques sont encadrées, et ne peuvent se faire qu'au moyen des bornes de recharges situées à l'accueil de la Résidence.

- Tarification sur demande

¹ La clé doit être rendue avant 10h à la réception

Le ménage fin de séjour ne comprend pas :

- Vaisselle lavée, essuyée et rangée, lave-vaisselle vidé
- Cuisine propre et rangée
- Poubelles vidées
- Réfrigérateur vidé et nettoyé
- Draps et linge de toilette (voir les consignes transmises par l'accueil)

COURTS SEJOURS

- Possibilité court séjour 3 jours / 2 nuits et plus en arrivée libre, excepté du 04 juillet 2026 au 30 août 2026
- Minimum 7 jours du 04 juillet 2026 au 30 août 2026

PRESTATIONS OPTIONNELLES ET TAXE DE SÉJOUR

Toute demande de prestations complémentaires (supplément animal, kit bébé, choix de l'emplacement, prestation Privilège, etc.) doit être faite dès la réservation directement à la résidence par mail accueil@lescottagesdulac.fr.

Le règlement des éventuels frais des prestations optionnelles ainsi que la taxe de séjour sera effectué lors du check-in directement par le client.

CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Toute demande spéciale liée à l'hébergement doit être demandée lors de la réservation et fera l'objet d'une facturation spéciale de 40 €.

Apart'é - Les Cottages du Lac

190 Chemin des Cottages - 40160 PARENTIS EN BORN – France
accueil@lescottagesdulac.fr
Tél. : 05 58 82 04 56
RCS de MELUN N°52760628900017